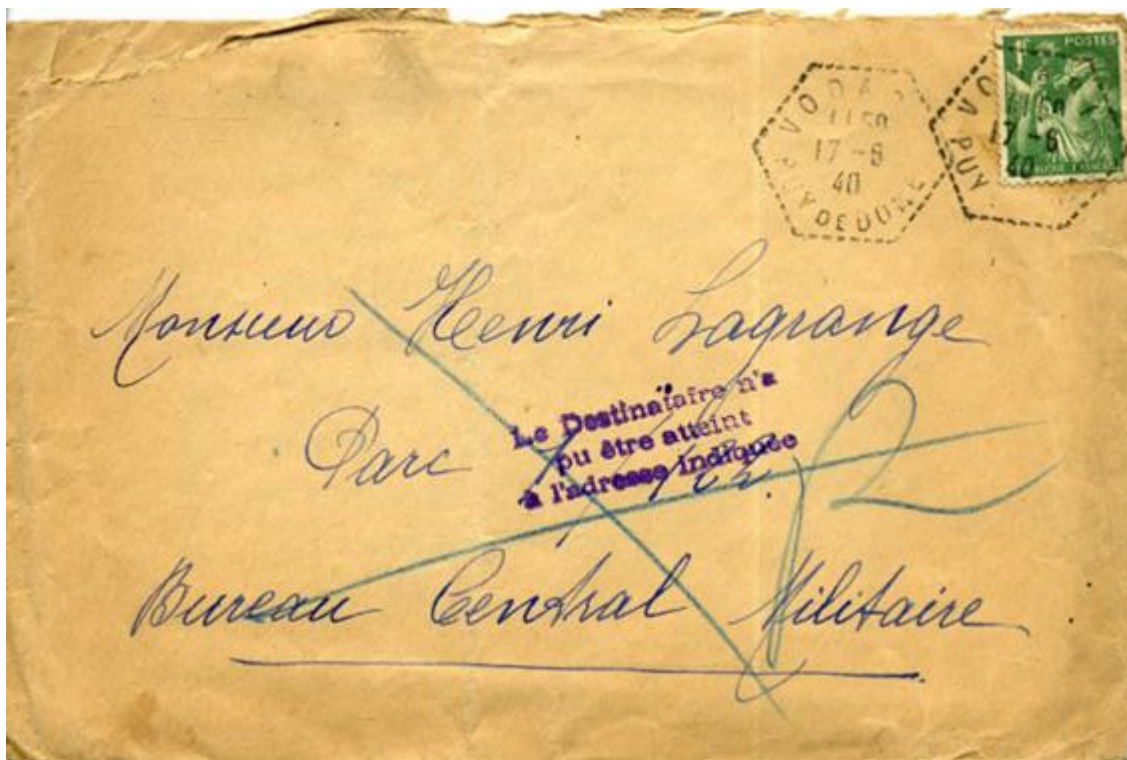


**Lettre de Marie-Thérèse LAGRANGE du 17 juin 1940
à Henri LAGRANGE (mari) et Julienne BIBERT (fille)**



Madame 17-6-40

Mon cher papa, la chère fille

J'espère que vous avez déjà reçu la deux lettres de Hubert vous donnant des détails sur notre nouvelle vie, je n'y reviendrai pas - depuis hier dimanche nous sommes de retour à Paris - Renée et sa famille - il était d'après qu'il y a une - un - ils ont vu l'écrite et les les embarras et la misère - En attendant de nous entendre - Georges est allé directement au Comptoir - après avoir vu le camp à aviation en flamme, j'ai été à l'hôtel Robert et Denise - nous avons d'abord en voiture avec quelques qui les avait pris en voiture à cet endroit venant de Paris à pied - ils ont eu de gros de visions dans leur esprit - le jour la dame Hubert, la Comtesse avait été misérablement - l'après-midi et d'après elle devenus à Paris - une maison qui s'y trouvait - Les quant à Robert et à Denise - ils sont allés à la ville - il est allé à la ville - car il ne lui a pas refusé - Il est également allé à la ville - qu'il a donné une loi dans les habitations - plus vite dans le pays, pour avoir vu les faits et l'œuvre par les faits des ateliers - mais il paraît que les faits sont les faits - rien à dire à la ville - la Comtesse, même maison - tout est en fait - mais depuis il n'y a rien eu de changement - Robert et Denise - les bombes incendiaires - et les quant qu'il y a eu pas mal de dégâts - Je vois mes parents et amis qui nous sommes partis à temps - pour le moment il ne fait pas de temps - pense plus loin, mais que vont

Madame 17-6-40

mon cher papa, la chère fille

devenir sous les notes, ils ont notre adresse - espérons que nous aurons bientôt de bonnes nouvelles, du moins des nouvelles un peu rassurantes, quant à leur sort - Et oui, que devenez-vous, j'ai hâte de savoir si vous êtes, tout est bien ensemble - ne vous ennuiez, vous ne fuyez - c'est bien d'être ainsi séparés, mais pour combien de temps? - on ne peut pas longer le bordoir, on en est - et on s'est effrayé - et combien de temps encore avant de nous retrouver - Hubert a été sous des combats - tout le monde est amical et compréhensif - nous rendre service, c'est à qui nous apportera, et nous offrira le nécessaire - Georges et Robert viennent de nous donner leurs pièces, nous la place du village - c'est peut-être plus propre, mais elle n'a pas l'avantage d'être si libre, elle s'est la tranquillité et la sécurité pour moi, l'ouvrage, pensez quel avantage - Et voilà, je ne sais plus que vous dire, je ne suis plus de moi - je ne suis même plus au fait de ce que je reçois - je suis seulement que nous sommes tous les trois malheureux, qu'on ne voit pas la fin de toutes ces douleurs et qu'il faut beaucoup de courage - Mes très chers amis - je vous remercie de bon faire attention à votre santé - Julienne ne se laisse pas tomber à plat - elle lit - elle s'occupe - elle ne se néglige pas - et elle nous oblige à nous adresser quelque chose de bon - nous vous demandons de nous adresser quelque chose de bon - nous vous adressons nos lettres - Au revoir mes chers - je vous embrasse - d'un de la part de tous les amoureux

Lettre adressée à « Henri Lagrange – Parc – Bureau Central Militaire »

Mention : « **Le Destinataire n'a pu être atteint à l'adresse indiquée** » - Pas d'adresse au dos

Cette lettre de Marie-Thérèse Lagrange envoyée en pleine débâcle est sans doute arrivée, ou a été récupérée, à Chartres seulement après le retour d'exode de la famille. Les deux destinataires, Henri Lagrange (mari, qu'elle appelle « papa » et sa fille Julienne Bibert-Chédeville qui étaient bien présent au « Parc 1/122 » replié en Gironde) n'ont donc malheureusement pas pu la lire en temps utile. Elle a en fait été commencée le dimanche 16, terminée le 17 et postée le jour même.

Elle est également reproduite à titre d'exemple dans le texte « Carnet d'exode de Julienne Bibert »

Vodable le 17 – 6 - 40

Mon cher papa. Ma chère fille.

J'espère que vous avez déjà reçu les deux lettres de Lulu vous donnant des détails sur notre nouvelle vie, je n'y reviendrai pas. Aujourd'hui dimanche nous avons le retour de Georges -Renée et sa famille - il était temps qu'il retourne – eux ils ont vu l'exode et subi les bombardements et le mitraille.

En venant de nous conduire Georges est allé directement au Coudray après avoir aperçu le champ d'aviation en flamme. Là, il a trouvé Robert et Denise venus depuis Trappes en voiture, avec quelqu'un qui les avait pris à cet endroit, venant de Paris à Pied : ils ont eu de drôles de vision dans leur trajet. Ce jour-là, donc Jeudi (14 juin) le Coudray avait été mitraillé tout l'après-midi et Andrée était décidée à partir avec Maman qui s'y trouvait. Quant à Robert et Denise, il ignore s'ils l'ont suivie car il ne les a pas revus. Il est également allé à Saint-Chéron qu'il a trouvé vide de ses habitants : plus rien dans le pays. Andrée avait vu les Macé et Tasseau (1) partir avec des attelages, mais il paraît que les Joseph (Macé) (2) sont partis sans rien emporter, à 8 dans la Chenard. Notre maison était encore intacte, mais hélas ! depuis il peut y avoir eu des changements. Chartres a subi les bombes incendiaires et Geo croit qu'il a eu pas mal de dégâts. Je crois mes pauvres chers aimés que nous sommes partis à temps. Pour le moment il ne faut pas penser plus loin, mais que vont devenir tous les nôtres, ils ont notre adresse, espérons que nous aurons bientôt de bonnes nouvelles, du moins des nouvelles un peu rassurantes quant à leur sort.

Et vous ! Que devenez-vous. J'ai hâte de savoir où vous êtes. Peut-être tous ensemble ? Ne vous ennuyez-vous pas trop – c'est dur d'être ainsi séparés (et pour combien de temps !), on n'ose pas songer au lendemain, où en est-on ? C'est affreux, et combien de temps avant de nous retrouver ?

Lulu a dû vous dire combien tout le monde est aimable et empressé à nous rendre service, c'est à qui nous apportera et nous offrira le nécessaire.

Georgette et Renée viennent de trouver deux pièces sur la place du village : c'est peut-être plus propre qu'ici mais elles n'auront pas l'avantage d'être si libres. Ici c'est la tranquillité et la liberté ; pour moi sauvage, pensez quel avantage !

Et voilà je ne sais plus que dire, je ne trouve plus de mots. Je ne sais même plus au juste ce que je ressens. Je sais seulement que nous sommes tous très malheureux, qu'on ne voit pas la fin de toutes ces horreurs et qu'il faut beaucoup, beaucoup de courage.

Mes biens chers aimés, je vous recommande de bien faire attention à votre santé. Julianne, ne te laisse pas tomber à plat : achète du linge à Papa et ne le néglige pas. J'espère avoir bientôt votre adresse exacte, en tout cas nous vous tiendrons au courant. Puissiez-vous recevoir nos lettres. Au revoir mes chéris. Je vous embrasse bien de la part de tous. Heureusement j'ai ma Lulu, je ne sais vraiment pas quelle pourrait être ma vie ici !

Encore de bons baisers.

M. Th. Lagrange

(1) Pierre MACÉ s'est marié en 1935 à Lucienne TASSEAU ; ils habitent au 34 de la rue Saint-Chéron et ont signé en 1937 un bail pour la location des terres appartenant à Marie Thérèse LAGRANGE. Il lui en achètera une partie après la guerre.

(2) Joseph MACÉ, décédé en 1935, père de Joséphine, la première épouse d'Henri LAGRANGE et de Cécile, marié à un frère d'Henri, Georges LAGRANGE, directeur de l'hôpital de chartres,

Cette page est une annexe à :

[L'exode de Julianne Bibert](#)

faisant partie du

[Site personnel de François-Xavier Bibert](#)